



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Carburants et fioul domestique

Question écrite n° 2003

Texte de la question

M Francisque Perrut appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur les consequences graves que ne manquera pas de faire supporter aux entreprises le projet de surtaxation de gazole. Il lui demande si l'application d'une telle mesure anti-economique et discriminatoire qui va rencherir les couts des transports de voyageurs et de marchandises, ne va pas contribuer a affaiblir encore la competitivite des entreprises francaises.

Texte de la réponse

Reponse. - La mesure a laquelle se refere l'honorable parlementaire ne figure pas dans le projet de loi de finances pour 1989.

Données clés

Auteur : [M. Perrut Francisque](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2003

Rubrique : Petrole et derives

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2432